



Grandes cultures Avertissement No 21 – 9 juillet 2013

Explosion Lac-Mégantic - Croix-Rouge

<http://www.croixrouge.ca/faites-un-don/faites-un-don-en-ligne/donnez-au-fonds-explosion-lac-megantic>

Si vous souhaitez donner au fonds Explosion Lac-Mégantic :

Les dons par chèque ou en espèces doivent être envoyés par la poste à l'adresse suivante :

Croix-Rouge canadienne
6, place du Commerce
Verdun (Québec) H3E 1P4

Veillez indiquer sur votre chèque, ou sur votre
enveloppe pour les dons en espèces,
« Fonds Explosion Lac-Mégantic »
afin que votre don soit dirigé adéquatement.

ÉVALUATION DU NIVEAU DE RISQUE D'INFECTION DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DES CÉRÉALES

Cet avertissement présente une évaluation du niveau de risque d'infection **pour les céréales de printemps**. La floraison des céréales d'automne est terminée dans toutes les zones agroclimatiques du Québec.

Vous êtes concerné par cet avertissement si votre culture de blé est en début de floraison ou encore si le blé est en épisaison et fleurit dans les prochains jours. Dans le cas de l'orge, il faut surveiller dès l'épisaison puisque le risque d'infection est présent dès la sortie des épis. Si vous envisagez de traiter avec un fongicide pour réprimer la fusariose, il faut faire un traitement au moment où les épis sont dégagés de la gaine en forte proportion dans votre culture.

Dans presque toutes les régions, le risque d'infection est élevé ou très élevé à cause des pluies et des températures à la hausse pour les prochains jours, amenant ainsi une humidité relative élevée.

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épisaison et de la floraison. Les bulletins d'information disponibles sur le site Internet du Réseau d'avertissements phytosanitaires sont utiles pour donner des informations générales pour votre région (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=2392&pid=0&r>).

Veillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* pour les prochains jours.

Niveau de risque d'infection pour la fusariose de l'épi des céréales au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 9 juillet	Mercredi 10 juillet	Jeudi 11 juillet	Vendredi 12 juillet	Samedi 13 juillet
Grande région de Montréal et zones adjacentes : Montérégie Est et Ouest, Vaudreuil-Dorion, Laval, Lanaudière Sud et Basses-Laurentides	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Outaouais	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Abitibi / Témiscamingue	T.-Élevé	Élevé	Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Centre-du-Québec et Bois-Franc (Drummondville, Victoriaville, etc.)	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Estrie	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Mauricie	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Québec, Portneuf, Donnacona, et rive-sud de Québec	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Charlevoix	T.-Élevé	T.-Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Chaudière-Appalaches/Beauce	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Saguenay/ Lac-Saint-Jean	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Montmagny et L'Islet	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	Élevé	Élevé
Bas Saint-Laurent : La Pocatière, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Rimouski et Mont-Joli	M-Faible	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Témiscouata	M-Faible	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Matapédia	M-Faible	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Gaspésie (région de Matane et Gaspé)	M-Faible	Faible (Élevé) ¹	Faible (Élevé) ¹	Faible (Élevé) ¹	Faible (Élevé) ¹
Gaspésie (Baie-des-Chaleurs)	M-Faible	Faible (Élevé) ¹	Élevé	Élevé	Élevé

(1) Le risque d'infection devient élevé dans le cas où il y aurait des précipitations.

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| 1 T.-Élevé : Très élevé | 5 M-Faible : Moyen à faible |
| 2 Élevé | 6 Faible |
| 3 É-Moyen. : Élevé à moyen | 7 T-Faible Très faible |
| 4 Moyen | 8 - : Données insuffisantes |

Traitement contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide

Il existe des produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Vous pouvez obtenir des informations sur ces produits en consultant le bulletin d'information [No 09](#) du 11 juin 2013.

Vous pouvez également obtenir de l'information pertinente sur les sites de l'ARLA et des compagnies distributrices de ces produits.

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux.

[Coordonnées des membres du groupe de travail](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent, agronome – Co-avertisseur
Direction de la phytoprotection, MAPAQ
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 21 – Grandes cultures – 9 juillet 2013